**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2014**

Présents : RENE PIOLOT-GILDAS MORVAN-DANIEL GARNIER-PATRICIA LE GUEZIEC-DENIS BENARD-PASCALE CHAPOTOT-JEAN-YVES LE BRAS-JEAN-JACQUES LE GUEN-CATHY-REINE RUSCICA-JEAN-PIERRE TANGUY

Absent : ARMELLE HENRY

**Taxe Aménagement**

Le Conseil à l’unanimité décide le maintient de la taxe d’aménagement au taux de 1% avec une exonération des abris de jardins soumis à déclaration préalable.

**-Renouvellement ligne de trésorerie**

Le Conseil adopte à l’unanimité la proposition du crédit agricole à hauteur de 100 000 euros.

**-Lannion Tregor Communauté**

En vue de l’installation de la nouvelle Communauté d’Agglomération, il est nécessaire de désigner un représentant titulaire à la Commission Locale d’Evaluation des Charges transférées (CLECT) et un Commissaire à la Commission Intercommunale des Impôts Directs.

René PIOLOT est désigné titulaire à la CLET et Gildas MORVAN est désigné commissaire titulaire à la CIID : La Commission Intercommunale d’Impôts Directs.